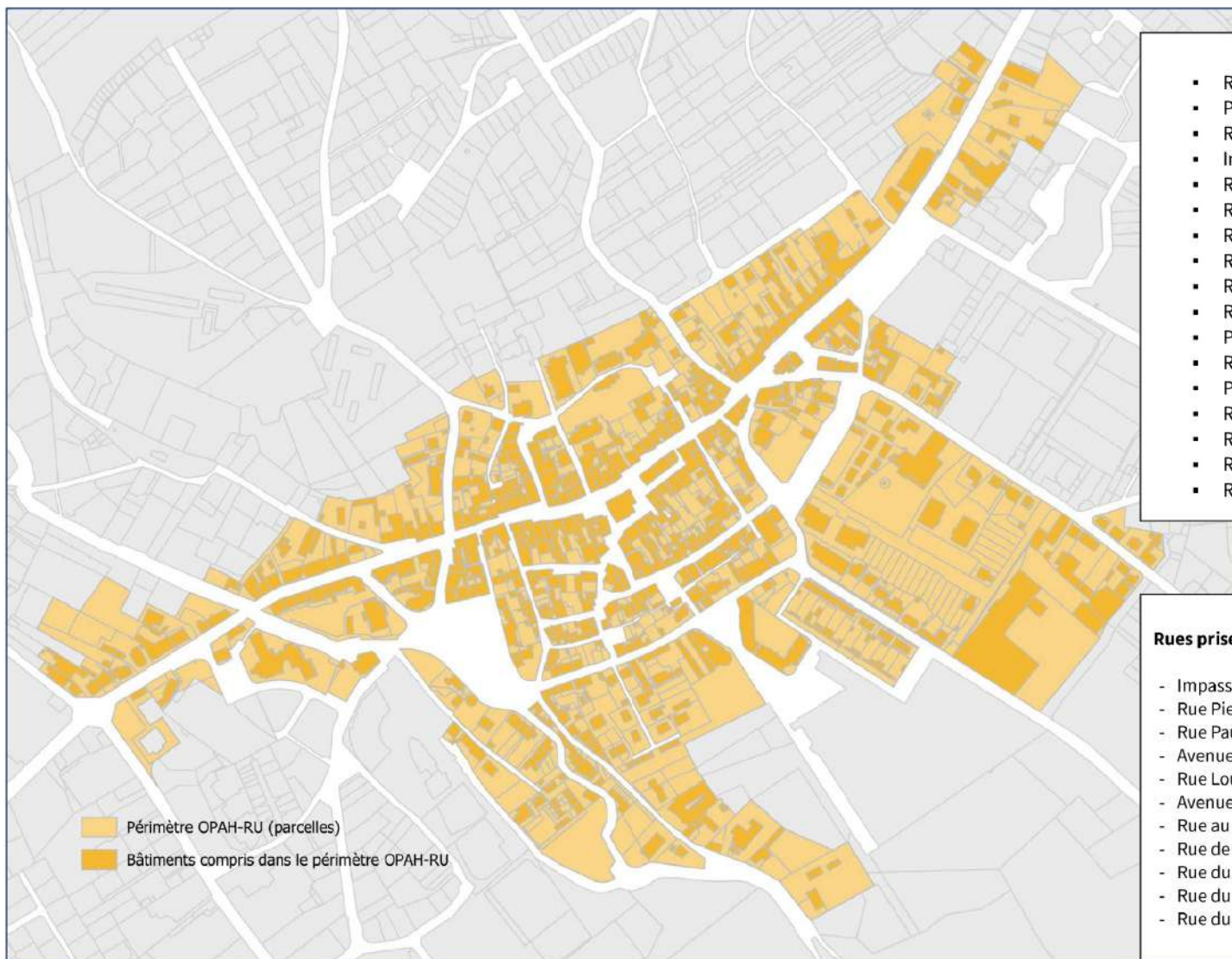




Rues prises en compte dans leur totalité :

- Rue Edgard Faure
- Place Edith Piaf
- Rue André Bouulloche
- Impasse du Breuil
- Rue des Prés
- Rue Olympe de Gouge
- Rue Claude Lévi-Strauss
- Rue des Cités Tournesac
- Rue Anatole France
- Rue de la Paix
- Place Pierre Brossolette
- Rue du 11 Novembre
- Place du 16 juillet 1942
- Rue Jules Ferry
- Rue du Petit Château
- Rue André Launay
- Rue des Arts
- Rue du Général de Gaulle
- Place de la Mairie
- Rue Fredy Grémillot
- Rue de l'Ecole
- Rue des Voituriers
- Rue des Fossés
- Rue Rochet
- Rue de la Planchette
- Rue de l'Hôtel de Ville
- Place de la Grande Fontaine
- Rue du Four
- Rue des Tanneurs
- Rue de la Tour

Rues prises en compte partiellement :

- Impasse Bonhotal (uniquement le n°2)
- Rue Pierre Mendès France (du n°2 au n°26)
- Rue Paul Vinot : Côté impair : du n°13 au 43 / Côté pair : du n°2 au 46
- Avenue Jean Jaurès : Côté impair : du n°1 au 39 / Côté pair : du n°2 au 42
- Rue Louis Pasteur (uniquement le n°2)
- Avenue Léon Jouhaux : Côté impair : du n°1 au 43 / Côté pair : du n°2 au 36B
- Rue au Col des Croix : Côté impair : du n°1 au 11 / Côté pair : du n°2 au 8
- Rue de la Voûte : Côté impair : du n°1 au 11 / Côté pair : du n°2 au 8
- Rue du Docteur Gaulier : Côté impair : du n°1 au 11 / Côté pair : du n°2 au 8
- Rue du Docteur Pavillard : Côté impair : du n°1 au 5 / Côté pair : 2 et 2B
- Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny : Côté impair : du n°1 au 35 / Côté pair : du n°2 au 56